

PROCES – VERBAL

**de la séance du Conseil Communal de Renens
du jeudi 25 juin 2009
à la Salle de spectacles**

10ème séance 2008-2009

Présidence de M. Jean-Pierre Leyvraz, Président

Conseil communal – 10^{ème} séance – 25 juin 2009

Le Président salue la Municipalité, le Conseil communal, les employés qui travaillent pour le Conseil, la presse et le public, et déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article 65 du règlement du Conseil, il prie Mme la Secrétaire de procéder à l'appel.

L'appel fait ressortir la présence de 64 conseillères et conseillers.

Excusé-e-s: 12 conseillères et conseillers, soit Mmes et MM.:

Barraudy Pascal	Thierry Brandt
Frei Irène	Ghassem Ali
Glaus Jean-Pierre	Golaz Elodie
Joerchel Anhorn Bastienne	Montemari Pascal
Vega Rachel	Von Gunten André

Absents: 2 conseillères et conseillers, soit MM.:

Abderhalden Matthias et Brun Michel.

3 conseillers sont arrivés après l'appel.

Une conseillère sera assermentée.

Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Au sujet de l'ordre du jour, le Président fait mention d'un petit problème au point 16 de l'ordre du jour, préavis 75, où la date fixée pour la commission était le 1^{er} juillet à 20 h. Un parti a dit que c'était impossible pour lui. Après contacts avec le municipal concerné, il y a trois dates possibles: 1^{er} juillet à 20 h, le 8 juillet à 19 h. et le 19 août à 19 h. Lorsqu'on en arrivera à ce point, on prendra la première date qui conviendra à tous. Autre chose : au point 18, rien reçu.

Le Président ouvre la discussion sur l'ordre du jour. La parole n'est pas demandée, l'ordre du jour est adopté.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009.

3. Démission; assermentations.
4. Election d'un délégué à l'association de communes pour la réglementation du service des taxis.
5. Modification(s) éventuelle(s) dans la composition des commissions permanentes.
6. Communications de la Présidence.
7. Communications de la Municipalité.
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Verena Berseth concernant le giratoire situé à la rue du Léman.
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei concernant l'attribution du passeport suisse.
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa relative à la Poste de Renens Village.
 - Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz intitulée "Encourager les citoyennes et citoyens étrangers à utiliser leurs droits".
8. Communications éventuelles de la Commission des finances.
9. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC).
10. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT).
11. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 40, lettre f du Règlement du Conseil communal.
12. **Comptes Communaux- Exercice 2008**
 - a) de la Commission intercommunale Mèbre Sorge
 - b) de la Commission intercommunale de la STEP
 - c) de la Commune de Renens.

Rapport de la commission des finances sur la vérification des comptes communaux.
M. Walter Siegrist, Président-rapporteur.
13. **GESTION -Exercice 2008**

Rapport de la Commission de gestion. Adoption de la gestion.
M. Thierry Oppikofer, Président-rapporteur.
14. Préavis No 73-2009 – Rapport de la Municipalité sur l'état des interpellations, postulats et motions en suspens ou en cours d'étude au 30 juin 2009.
Dépôt du préavis. Discussion préalable.
15. Préavis No 74-2009 – Réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes.
Dépôt du préavis. Discussion préalable.
16. Préavis No 75-2009 – Subventionnement communal des immeubles du chemin des Corbettes 1 et 3, propriété de la Société Coopérative d'Habitations de Renens (SCHR).
Dépôt du préavis. Discussion préalable.

17. Préavis No 76-2009 – Arrêté d'imposition 2010-2011.

Dépôt du préavis. Discussion préalable.

18. Motions, postulats, interpellations.

19. Propositions individuelles et divers.

20. Allocutions.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2009.

Le Président ouvre la discussion sur le procès-verbal, qui n'est pas utilisée. Il est adopté à l'unanimité.

3. Démission; assermentation.

Du moment que M. Jean-Pierre Rouyet était élu à la Municipalité, il était automatiquement démissionnaire du Conseil. Le Président lit la lettre de M. Jean-Pierre Rouyet :

Monsieur le Président,

Lorsqu'au printemps 2006, j'ai été réélu au Conseil Communal, je pensais que ma deuxième législature se déroulerait « normalement », comme représentant de mon groupe Fourmi Rouge au sein du législatif.

Les circonstances de ce début 2009 m'ont donné l'occasion d'opter pour un autre déroulement.

En me portant candidat à l'élection complémentaire du 29 mars pour un siège à la Municipalité, j'ai désiré m'engager davantage dans la direction de notre commune et dans la réalisation concrète du programme de législature de la majorité rose-rouge-verte.

Les électrices et électeurs de Renens ont progressivement transformé ce désir en réalité lors du 1^{er} tour du 29 mars, puis au 2^{ème} tour, le 17 mai dernier. En guise de remerciements pour leur confiance, je ne puis que réaffirmer mon engagement à collaborer au mieux au sein de la Municipalité, à assumer pleinement ma fonction de responsable de la sécurité sociale et du pôle intégration et à renforcer les services offerts aux habitantes et habitants de Renens, dans un esprit de respect et de solidarité.

Avec un gros pincement au cœur, mais sans regrets, j'aimerais dire tout l'intérêt et le plaisir que j'ai eu à exercer mon rôle de conseiller communal durant huit ans. J'espère y avoir fait ma part de travail, par mes interventions et par un esprit constructif au sein de plusieurs commissions de préavis, notamment celles concernant les réfections ou les nouvelles constructions de bâtiments scolaires. Je porte un intérêt certain pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire et pense avoir participé activement à la commission qui porte ce nom.

Animé d'un esprit de travail « pour le groupe », j'ai eu le plaisir de présider le groupe Fourmi Rouge dès l'été 2007 et espère en avoir été un bon porte-parole. Et c'est animé du même esprit de groupe – je devrais même dire intergroupe – que j'ai volontiers pris part au comité « Osons le Centre », créé à l'occasion de la votation populaire sur le plan de quartier de la place du marché. Finalement, j'ai marqué de l'intérêt pour l'inter communalisme, en représentant notre Conseil dans les associations intercommunales de la protection civile, du collège de la Planta et plus récemment dans l'association de communes pour la réglementation du service des taxis.

Pour terminer mes propos, j'adresse mes meilleures salutations à tous les membres du Conseil communal et formule mes vœux de plein succès aux conseillères et conseillers qui me remplaceront dans les différents rôles que j'assumais.

Je vous présente, Monsieur le président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Pierre Rouyet

Le premier "viennent-ensuite" de la liste Fourmi rouge s'étant désisté pour des raisons de santé, c'est la suivante sur la liste des non élus, **Mme Maria Tchalakian Rodriguez**, qui est assermentée, conformément aux articles 6 et 8 du règlement du Conseil.

4. Election d'un délégué à l'Association de communes pour la réglementation du service des taxis.

Il s'agit de remplacer M: Jean-Pierre Rouyet. Le Président a reçu une seule candidature, celle de M. Mady Keita (PSR). Comme il n'y a pas d'autre candidature, M. Keita est élu.

5. Modifications dans la composition de commissions permanentes.

Dans la commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC), **M. Marco Ecclesie** (PSR) remplace Mme Anne Holenweg Rouyet.

Dans la commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT), **M. Jean-Pierre Leyvraz** (Fourmi rouge) remplace M. Jean-Pierre Rouyet.

6. Communications de la Présidence.

Première communication: Le président donne lecture des résultats des votations du 17 mai: deux votations fédérales et l'élection communale.

Médecine complémentaire	
OUI	2'405
NON	491
Participation: 38,5%	

Passeports biométriques	
OUI	1'095
NON	1'783
Participation: 38,43%	

Election complémentaire à la Municipalité		
Jean-Pierre Rouyet	1'930 voix	élu
Jean-Marc Dupuis	1'087 voix	
Voix éparses	19	
Participation: 24,8%		

M. Jean-Pierre Rouyet a été assermenté en présence du Préfet le 29 mai.

Deuxième communication: Le président a reçu une pétition du RCDR qui a récolté 862 signatures. Il en donne lecture et la transmet à la Commission des pétitions.

Pétition au Conseil communal de Renens

Plus de sécurité à la place de la gare, pour plus de convivialité

- *Vitrines brisées à répétition dans le passage sous voie*
- *Déprédation du mobilier urbain*
- *Sentiment d'insécurité et peur de se rendre le soir à la gare.*
- *Pas une semaine où un fait divers ne s'y déroule*

La municipalité de Renens a décidé de réaménager la place de la gare de Renens et le conseil communal a unanimement soutenu le projet d'étude (préavis N° 71-2009) lors de sa séance du 2 avril 2009.

Malheureusement cette étude est uniquement axée sur l'aménagement et sur la mobilité, le chapitre de la sécurité de la zone en est totalement exclu.

Les événements récents autour de la gare démontrent qu'il est urgent d'assurer la sécurité des usagers, des habitants et des biens publics.

Nous demandons par cette pétition, que la Municipalité dans le cadre de son projet, prenne des mesures incitatives afin de sécuriser le secteur de la gare de Renens en étudiant la mise en place de caméra de vidéosurveillance.

SIGNEZ ET SOUTENEZ LA PETITION

POUR SECURISER LA PLACE DE LA GARE DE RENENS!

Le Président ouvre la discussion sur les communications de la présidence. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

7. Communications de la Municipalité.

Le Président demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celles que les conseillers ont reçues par écrit.

Mme Marianne Huguenin, Syndique, apporte les salutations de la Municipalité et donne une réponse aux questions posées par M. Daniel Rohrbach, lors de la séance du Conseil communal du 14 mai 2009:

«Première question : M. Rohrbach transmettait le souci de certains habitants concernant la place de parc "Handicapés" qui se trouve sur le nouveau parking de la Savonnerie. Il relevait qu'elle se trouve à l'intérieur du virage qui sort du parking et il faut savoir s'il n'y a pas là un danger ?

Deuxième question : Concernant les WC publics pendant les marchés, il demandait que la roulotte de la Commune, parfois utilisée sur le terrain du Censuy, soit mise aussi à disposition pendant les samedis du marché ?

Ces questions ont été transmises pour examen au groupe de travail "Chantier Cœur de Ville" qui rassemble des collaborateurs des différents services de l'Administration communale concernés, soit administration générale, le CTC, Culture jeunesse sports et la POLouest.

Après étude, en ce qui concerne **la place de parc handicapés sur le parking provisoire**, elle répond aux normes VSS (Normes 640-291a, stationnement 13D) tant au niveau de sa

taille (largeur, dégagement) que de sa configuration (emplacement). D'un point de vue réglementaire, les aspects de sécurité ont donc bien été pris en compte.

Par ailleurs, cette place de parc est située à la sortie du parking et à proximité immédiate d'un passage piéton, autant d'éléments qui imposent aux automobilistes d'adapter leur vitesse et de rouler lentement.

La proximité du passage piéton et du cheminement piétonnier en direction de la rue Neuve a plaidé en faveur d'une place de parc handicapés à cet emplacement : cela permet en effet le trajet le plus court et le plus direct, sans obstacle ni franchissement de trottoir, vers la rue Neuve et le centre-ville.

Sur la question des **WC publics**, différentes options ont été étudiées :

- Mise à disposition les samedis matin des WC du chantier: une demande a été faite dans ce sens auprès de HRS (entreprise générale mandatée par Coop). Ces WC étant installés dans le périmètre du chantier, HRS indique qu'il est impossible de les ouvrir pendant le week-end au public pour des raisons de sécurité.
- Installation de WC à proximité du kiosque en haut de la rue Neuve : tant l'installation temporaire le samedi matin de la roulotte WC existante que l'achat d'un WC spécialement pour la rue Neuve ont dû être écartés. Dans les deux cas en effet, il s'agit d'une opération assez complexe et coûteuse qui implique des raccords au réseau d'eau et donc des travaux importants. Pour le cas de la roulotte, son montage et son démontage sont également des opérations qui nécessitent la mobilisation de personnel pendant plusieurs heures, pour une utilisation des WC de quelques heures seulement le samedi matin, ou de la laisser, mais ce n'est pas esthétique.

La Municipalité rappelle qu'il est toujours possible d'utiliser les toilettes du Centre Métropole qui sont à la disposition du public.

Par ailleurs, si un point d'eau est nécessaire pour se laver les mains (par exemple pour les sociétés locales après l'installation ou du rangement de stands), la buvette en haut de la rue Neuve bénéficie à présent d'une arrivée d'eau. Celle-ci est à disposition.

Enfin, en cas d'urgence, il est toujours possible de solliciter un établissement public.

Au vu des différents éléments exposés ci-dessus, la Municipalité estime avoir répondu aux questions posées par M. le Conseiller communal Daniel Rohrbach, qui a soulevé des points qui ont été pris au sérieux, mais sur lesquelles on a jugé qu'on ne pouvait pas apporter d'autres solutions que celles qui ont été trouvées.»

Le Président ouvre la discussion sur la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Verena Berseth concernant le giratoire situé à la rue du Léman.

Mme Verena Berseth (Fourmi rouge), prend acte de la réponse, qui explique que, de toutes façons, les travaux étaient tellement compliqués qu'on était obligé de ralentir et de faire attention. C'est vrai, quand on sortait le matin, on se demandait quelle surprise avait été concoctée pendant la nuit, car cela changeait sans arrêt, ce qui nous obligeait effectivement de ralentir, et parfois de s'arrêter. Elle reste de l'avis que de n'avoir pas mis un agent pour surveiller les enfants, pour rendre plus agréable leur passage, ce n'était pas très sérieux et qu'on a eu beaucoup de chance qu'il n'y ait pas eu d'accident à cet endroit-

là. Ce qui est maintenant important, c'est qu'il y ait un giratoire qui ralentit bien la circulation.

La parole n'est plus demandée la discussion est close.

Le Président ouvre la discussion sur la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Irène Frei concernant l'attribution du passeport suisse.

La discussion n'est pas utilisée.

Le Président ouvre la discussion sur la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Karine Clerc Ulloa relative à la Poste de Renens Village.

Mme Karine Clerc (Fourmi rouge) remercie la Municipalité pour sa réponse. Elle est rassurée de savoir d'une part que cet office n'est pour l'instant pas menacé, que la Municipalité a un contact avec un répondant à la Poste et que les informations circulent. Elle remercie également la Municipalité d'avoir accepté la proposition de collaborer avec les deux offices, en utilisant pour ses services d'office de Renens 2. Elle se réjouit, au nom de tous les habitants du Village, de pouvoir continuer à bénéficier de ce service pendant de nombreuses années.

La parole n'est plus demandée sur ce point.

Le Président ouvre la discussion sur la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz intitulée "Encourager les citoyennes et citoyens étrangers à utiliser leurs droits".

M. Ali Korkmaz (PSR) remercie la Municipalité de sa réponse détaillée.

La parole n'est plus demandée sur ce point.

Mme Karine Clerc (Fourmi rouge) remercie la Municipalité, au nom de l'Association des parents d'élèves, d'avoir accepté d'étendre l'ouverture du réfectoire Nord au mercredi à midi. Cela va soulager beaucoup de parents qui travaillent le mercredi matin, en attendant la création d'un APEMS au Nord.

M. Daniel Rohrbach (PSR) prend acte de la réponse concernant la place de parc handicapés. La réponse concernant les WC publics ne le satisfait pas du tout.

La discussion est close sur les communications de la Municipalité.

8. Communications de la Commission des finances.

M. Walter Siegrist donne lecture de ses communications:

«**Plan mobilité de la Ville de Renens:** Nous avons rencontré Mme Huguenin, ainsi que MM. Clément et Leyvraz qui nous ont expliqué vouloir introduire un plan de mobilité douce pour le personnel communal. Il s'agit de la première étape du projet dont le coût estimé pour 2009 se monte à fr. 46'000.-

Pour le démarrer, il est prévu d'acheter 8 vélos électriques habillés aux couleurs de la ville de Renens pour fr. 26'400.- y compris des batteries supplémentaires, de prendre en charge les frais d'entretien et d'assurance de 3 véhicules à propulsion alternative pour un coût de fr. 6'000.-. Ces véhicules ne produisent aucune émission de CO2. Ces vélos et véhicules seront mis dans deux garages containers, l'un à l'Hôtel de Ville et le deuxième vers

Sécurité sociale et Service Culture Jeunesse et Sport, pour un coût de fr. 10'000.- et finalement d'acquérir 4 abonnements Mobilis transmissibles pour fr. 3'120.- .

Il ressort de la discussion qui s'en est suivie plusieurs avis, certains trouvent très bien d'inciter le personnel communal à renoncer à son véhicule et d'utiliser ces moyens de mobilité douce, pour d'autres, on a passé d'une incitation à une contrainte.

L'exemple cité est l'entreprise Orange où la commune a négocié, avec l'aide du canton, qu'il n'y ait qu'une place de parc pour 4 employés. Louable dans un sens, l'effet escompté ne s'est pas produit, les employés n'ont pas tous renoncé à leur véhicule et se parquent à proximité soit vers la piscine ou au Censuy. Ce résultat est corroboré par un sondage fait ces derniers temps et dont la presse a fait l'écho, 78% des automobilistes ne sont pas prêts de laisser leur véhicule pour se rendre au travail, tout en reconnaissant qu'il faudrait songer à augmenter la mobilité douce.

Etant donné que ces fr. 46'000.-n'étaient pas portés au budget, la Municipalité a voulu obtenir l'aval de la Commission des finances. C'est avec 6 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions que le Commission des finances a donné son aval à cette dépense.

Boucllement de comptes du préavis 60-2008, remplacement de la balayeuse: Le préavis accepté le 9 octobre 2008 par le Conseil communal prévoyait une dépense de fr. 150'000.-. C'est le montant exact qui a été dépensé.

Préavis n°74-2009, réfection de la chaussée et assainissement du collecteur des eaux claires à l'avenue des Baumettes: Ce préavis parle d'une dépense de fr. 533'000.- qui sera amortie en une seule fois par le fonds prévu à cet effet. A l'unanimité la commission des finances accepte les incidences financières de ce préavis.

Préavis n°75-2009, subventionnement ch. des Corbettes 1 et 3 propriété de la Société coopérative d'habitation (SCHR): Pour la commune, le subventionnement coûterait fr. 33'602.- par année, soit 504'030.- pour les 15 ans prévus. Ici également, c'est à l'unanimité que la commission accepte les incidences financières de ce préavis.

Préavis n° 76-2009, arrêté d'imposition 2010-2011. La commission des finances rapportera sur ce préavis lors du conseil communal du 3 septembre 2009.

Présidence de la commission des finances: Selon le tournus établi, ce sera M. Jean-Marc Reymond du groupe Arc-en-Ciel qui présidera la commission des finances pour la prochaine année de législature.»

La discussion n'est pas utilisée.

9. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC).

Mme Simone Szenyan, présidente, rapporte sur la visite des bureaux de Lausanne-régions: «Mercredi 24 juin une petite délégation de la CARIC ainsi que quelques conseillers communaux accompagnés de Madame Huguenin et de M Leyvraz secrétaire communal sont allés visiter les bureaux de Lausanne Région.

Lausanne Région est composé de 29 communes divisées en 3 secteurs : nord, ouest, est. Ce serait trop long ici d'énumérer tout ce dont elle s'occupe. Voici un résumé succinct :

1 Promotion économique : exemples : favoriser l'installation de nouvelles entreprises, analyser les projets, faciliter les démarches administratives, etc.

2 Affaires régionales : exemples : formation et emploi des jeunes, petite enfance, toxicomanie, bus pyjama, etc.

3 Agglomération : exemples : PALM, développer les transports régionaux, améliorer le cadre de vie des habitants, etc.

Notre commune participe financièrement au fonctionnement de Lausanne Région pour un montant d'environ frs 8.- par habitant.

Exemple de collaboration : Lausanne Région a confié du travail aux ateliers de la ville.

Cette visite a été très intéressante, nous avons eu du plaisir à connaître les personnes qui s'occupent de Lausanne Région.»

La discussion n'est pas utilisée.

10. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT).

Pas de communication.

11. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux.

Pas de rapport.

12. Comptes Communaux- Exercice 2008

a) de la Commission intercommunale Mèbre Sorge

b) de la Commission intercommunale de la STEP

c) de la Commune de Renens.

Rapport de la commission des finances sur la vérification des comptes communaux.

M. Walter Siegrist, Président-rapporteur.

M. Siegrist résume son rapport, que tout le monde a reçu:

« Le budget 2008 prévoyait un déficit de TCHF 3'749'000.- et l'exercice 2008 boucle finalement avec un excédent de recettes de TCHF 2'538'000.- d'où un écart positif de TCHF 6'288'000.-.

Plus intéressant, la marge d'autofinancement est meilleure de TCHF 10'437'000.- pour atteindre TCHF 14'787'000.-. Tout ceci fait que notre commune dispose maintenant d'un capital de TCHF 19'121'000.- ce qui est très réjouissant.

Cependant, il ne faut pas s'enthousiasmer outre mesure, plusieurs projets ou dépenses qui avaient été budgétés n'ont pas été engagés. Nous constatons que certaines réalisations n'ont pas pu être achevées en 2008, la raison étant des retards pris dans plusieurs chantiers importants.

Ces impondérables font ressortir une diminution de TCHF 1'322'000.- des charges au niveau des "Biens, services et marchandises" tout comme un besoin moindre d'amortissement de TCHF 2'444'000.-.

Relevons toutefois que la Municipalité, dans un esprit de prudence, a mis en réserve, dans des fonds, les gains extraordinaires enregistrés en 2008, soit la vente de la parcelle En Bellevue et la dissolution de réserves latentes liées à l'apport en nature à l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois".»

Le Président ouvre une première discussion, qui n'est pas utilisée.

a) Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge. Entretien des collecteurs de concentration. Comptes 2008. Discussion ouverte, pas utilisée.

b) Comptes STEP. Discussion ouverte.

M. Siegrist rappelle que la facture est basée sur les m³ d'eau consommée et appelle aux économies d'eau.

La discussion est close.

c) Comptes de la Commune:

- Préambule (pages roses). Discussion ouverte, pas utilisée.
- Administration générale - personnel. Discussion ouverte, pas utilisée.
- Finances - informatique - cultes. Discussion ouverte, pas utilisée.
- Centre technique communal. (CTC)- Discussion ouverte, pas utilisée.
- Culture – Jeunesse – Sport. Discussion ouverte.

M. Laurent Desarzens (Les Verts) intervient concernant la subvention au Centre Intercommunal de glace de Malley (p. 49 des comptes), qui reçoit une importante subvention de la part de la commune, budgétée à fr. 350'000.- et portée à fr. 398'000.- en raison (selon les indications données en page 95) de frais de fonctionnement plus élevés que prévu. Il reviendra sur ce sujet lors de l'établissement des budgets, étant entendu que notre participation "intercommunale" risque bien de passer de 15 à 20%, soit à titre d'exemple pour cette année, au lieu d'intervenir à hauteur de fr. 400'000.-, notre part aurait été de fr. 530'000.-. Lausanne veut en effet revoir le niveau de sa participation.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

- Sécurité publique. Discussion ouverte, pas utilisée.
- Sécurité sociale. Discussion ouverte, pas utilisée.
- Les pages colorées finales. Discussion ouverte, pas utilisée.

Le Président ouvre une seconde discussion générale, pas utilisée.

M. Siegrist lit les conclusions.

Le Conseil communal de Renens

Vu le Projet présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour,

Adopte

- 1) Les comptes de la Commission intercommunale de Mèbre-Sorge arrêtés au 31 décembre 2008;
- 2) Les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) arrêtés au 31.12.2008;
- 3) Les comptes communaux de 2008 présentant un excédent de revenus de CHF 2'538'542,09.

Au vote, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

M. Jean-François Clément, Municipal remercie la commission des finances pour son travail tout au long de l'année, les relations et les communications transparentes. Il remercie le Conseil communal qui, par ce vote, témoigne de sa confiance pour les finances de la ville,

13. GESTION -Exercice 2008

Rapport de la Commission de gestion. Adoption de la gestion.

M. Thierry Oppikofer, Président-rapporteur.

Le Président explique que les conseillers ont eu deux rapports, l'un daté du 2 juin qui a été envoyé avec les documents du conseil, et l'autre du 15 juin qui est sur les tables. La commission a fait quelques modifications après coup et elle a demandé à l'administration d'envoyer cette deuxième version modifiée. Il demande que ce problème soit réglé à l'avenir, afin que nous n'ayons pas deux rapports. La deuxième version est un peu plus confortable, car les observations sont numérotées; elle est plus à jour et ne diffère que très peu de celle que vous avez eue à la maison, c'est donc avec cette deuxième version que le Conseil va travailler.

Organisation du débat:

- Préambule de M. Oppikofer, discussion ouverte.
- Observations maintenues en 2008.
- Observations de ce rapport: Lecture de l'observation, de la réponse de la Municipalité et de la position de la Commission, puis vote, puisque ces observations ont été maintenues.
- Discussion sur le rapport de gestion de la Commission.
- Discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité.
- Discussion générale.
- Vote.

M. Thierry Oppikofer donne lecture du préambule:

«La Commission de gestion s'est réunie 18 fois entre octobre 2008 et juin 2009, en séances plénières ainsi que pour les visites des sept dicastères et le contrôle des préavis bouclés.

La Commission était composée de Mmes Danielle Ayer, Arielle Bonzon, Elodie Golaz, Nathalie Kocher, Christine Sartoretti, Denise Schmid, Simone Szenyan-Reymond et de MM. Jean-Marc Dupuis, Mady Keita, Ali Korkmaz, Michele Scala et Thierry Oppikofer, président-rapporteur.

Pour cet exercice, la Commission de gestion a essayé d'optimiser le système de questions-réponses avec la Municipalité. Pour cela des questions ont été préparées et envoyées à la Municipalité qui nous a transmis ses réponses par écrit avant les visites traditionnelles dans les divers dicastères. Ainsi, la Commission de gestion a pu prendre connaissance des réponses et directement demander des compléments aux réponses au cas où cela était nécessaire lors des visites de dicastères. Une deuxième série de questions a été formulée en lien avec le rapport de gestion de la Municipalité. Cette fois-ci les réponses nous ont été données oralement lors d'une séance plénière avec la Municipalité in corpore.

En parallèle, la Commission de gestion s'est interrogée sur les forces (compétences) et faiblesses (manques) des différents services, ainsi que des projets de la Municipalité pour relever les faiblesses et maintenir les forces. Une description détaillée des différentes missions des divers services a également été demandée dans cette question générale. Cette question étant assez vaste, il a été convenu avec la Municipalité que celle-ci élabore d'ici fin 2009 un rapport sur ce sujet, que la Commission de gestion analysera en détail l'année prochaine.

La Commission de gestion déplore l'absence de réponses claires et concrètes à plusieurs de ses remarques et observations. "Prendre note" n'est pas une réponse suffisante à une observation! La Commission de gestion a également l'impression d'être freinée dans son travail par l'absence de certaines documentations, notamment sur les divers groupes de travail au sein de l'administration ou encore les forces et faiblesses des différentes services. Tout de même la Commission de gestion est satisfaite de l'avancée de certains projets comme les macarons de parcage et de la plus grande importance donnée par la Municipalité aux dossiers comme la prévention des toxicomanies.

Exceptionnellement et pour des raisons organisationnelles et de disponibilité, la Commission de gestion n'a pas fait de visite des biens communaux cette année. Il n'y a pas non plus eu de séance commune avec la Commission des finances, faute d'accord sur la date et le contenu d'une séance. Pour les années à venir cette séance devrait plutôt avoir lieu avant l'examen du budget ou en début d'année et non pas au printemps quand les deux commissions sont déjà très chargées.

La Commission de gestion tient à remercier la Municipalité, les divers Chefs de service et leurs collaborateurs pour leur présence et pour les renseignements donnés lors des visites de dicastères et des autres séances de la Commission de gestion.»

Le Président ouvre une première discussion, qui n'est pas utilisée.

Observations maintenues en 2008.

M. Thierry Oppikofer présente l'Observation n° 1-2008 concernant la gestion des adresses dans les différents services de l'administration. La question a été reposée cette année et la réponse ne va pas dans le sens demandé par la Commission de gestion. La Commission désire maintenir cette observation de l'année dernière.

Le Président ne peut pas faire voter sur le maintien de cette observation, car elle n'avait pas été annoncée comme telle.

M. Thierry Oppikofer présente l'observation n° 4-2008 qui concernait des campagnes de prévention contre la toxicomanie. Cette problématique a été reprise dans le rapport de gestion de cette année par diverses remarques, observations et vœux, sur des questions plus spécifiques.

M. Daniel Rohrbach (PSR) n'a pas trouvé de réponse dans le rapport de gestion de la Municipalité aux observations maintenues l'année précédente.

Mme Marianne Huguenin, Syndique répond "Nous les avons traitées de la manière suivante. De façon habituelle, les observations maintenues de la Commission de gestion sont mentionnées au départ du rapport de gestion. D'autre part, on n'a pas retraité ces sujets, mais on a fait, en particulier en matière de prévention (présence des intervenants de prévention à FESTIMIXX, campagne "attitude respect" dans les écoles et dans différentes associations, Dîner Quizz, actions de POLouest et initiatives prises par M. le Préfet). Il y aura un rapport complet sur la prévention. Ces sujets ont été ré abordés par la commission de gestion. Pour la gestion des adresses, des choses ont été faites, en particulier avec le programme Citizen, en mentionnant aussi la loi sur l'harmonisation des registres, qui nous permettra d'aller de l'avant. La Commission de gestion a abordé le sujet et n'a pas maintenu d'observation.

M. Thierry Oppikofer : la Commission n'avait pas reformulé d'observation; elle reprendra ce sujet l'année prochaine.

Le Président rappelle l'art. 111 du règlement du Conseil *La Municipalité expose, dans son rapport, la suite donnée aux observations sur la gestion qui ont été maintenues par le Conseil l'année précédente.* Etant mentionnées dans le rapport de gestion, on peut considérer que c'est formellement fait. Pour la maintenir de nouveau, la Commission de gestion devait le dire noir sur blanc dans son rapport.

Observations 2009

Observation 1: La Commission de gestion constate que la Municipalité s'occupe de la promotion économique essentiellement via les projets de développement urbanistiques, les ateliers de la ville de Renens et le CACIB et en favorisant les entreprises régionales dans l'attribution de travaux. La Commission de gestion souhaite que la Municipalité soit plus active dans la recherche de nouvelles entreprises pour s'installer sur Renens et la création de locaux pouvant accueillir des entreprises, tout en veillant au maintien à Renens des entreprises existantes.

Réponse de la Municipalité: *la Municipalité ne peut qu'adhérer aux souhaits de la Commission et dans toute la mesure du possible elle intensifiera son action visant à ce que de nouvelles entreprises s'installent à Renens. Il faut préciser encore que cela ne peut se faire qu'en collaboration avec la Promotion économique du Service de l'Economie, du Logement et du Tourisme (SELT), Lausanne Région et la Société industrielle et Commerciale de l'Ouest Lausannois (SICOL).*

Position de la Commission de gestion: La Commission de gestion a pris note des intentions de la Municipalité pour la promotion économique. Cependant elle maintient son observation, afin qu'elle reste une priorité, et encourage la Municipalité à intensifier son action pour la venue de nouvelles entreprises à Renens, le maintien des entreprises existantes et la création de locaux pour ces entreprises.

Le Président ouvre la discussion sur cette observation. Elle n'est pas utilisée.

A vote, le Conseil se prononce pour le maintien de l'observation.

Observation 2: La situation actuelle de l'éclairage public n'est pas satisfaisante. La Commission de gestion encourage la Municipalité à signer dès que possible la convention avec les SIE pour l'entretien de l'éclairage public à Renens. Les SIE appartiennent toujours à 33% à la Commune de Renens et ils proposent une solution clé-en-main qui améliorerait l'entretien de l'éclairage.

Réponse de la Municipalité: *Le SIE a proposé un contrat de gestion et de maintenance de l'éclairage public aux quatre communes (Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens). Pour des raisons de rationalisation, il est souhaitable que le procédé soit le même pour tous les partenaires et la concertation prend un peu de temps. Mais la Municipalité prend acte de l'observation et veillera à trouver la meilleure solution pour assurer à la population un éclairage efficace et sécurisant.*

Dans l'intervalle, l'amélioration de l'éclairage des passages piétons a été étudiée, comme expliqué dans la réponse à l'interpellation de M. Michele Scala.

Par ailleurs, une meilleure collaboration a été mise en place entre le CTC et le SIE pour le remplacement des ampoules défectueuses.

Position de la Commission de gestion: La Commission de Gestion maintient son observation et demande à la Municipalité de rapidement trouver une solution avec les SIE et d'accélérer le processus de concertation avec les autres communes.

Le Président ouvre la discussion sur cette observation. Elle n'est pas utilisée.

A vote, le Conseil se prononce pour le maintien de cette observation.

Observation 3: La Commission de gestion juge insuffisante la sécurité des cyclistes à Renens. Elle demande à la Municipalité d'élaborer une stratégie qui permette de créer rapidement et facilement un réseau de pistes cyclables efficace à Renens, surtout sur les routes principales, et de réfléchir sur d'autres moyens pour favoriser les déplacements à vélo.

Réponse de la Municipalité: *La Municipalité prend note de l'observation. Elle partage le constat de la Commission de gestion quant à la sécurité des cyclistes. La création d'un réseau sûr et efficace sera toutefois le fruit d'un travail conséquent qui nécessitera des investissements importants, notamment en ce qui concerne les franchissements des axes ferroviaires et routiers. Dans le cadre du suivi du chantier 5 du SDOL, qui a établi un projet à l'échelle régionale, un montant est prévu au plan des investissements en 2010 pour la réalisation d'aménagements pour cyclistes. Dans l'intervalle, des premières mesures d'amélioration seront prises en 2009 déjà et la mise en œuvre des zones 30 permettra de sécuriser les rues de quartier. Une première information est prévue, cette année, dans le cadre de la prochaine semaine de la mobilité.*

Position de la Commission de gestion: La Commission de gestion prend acte de la volonté et des projets de la Municipalité. La Commission de gestion maintient cette observation, car la réponse n'est pas suffisamment concrète au niveau des actions visant à améliorer la sécurité des cyclistes.

Le Président ouvre la discussion sur cette observation. Elle n'est pas utilisée.

A vote, le Conseil soutient le maintien de l'observation.

Observation 4: La Commission de gestion demande que la Municipalité utilise de manière plus régulière et systématique le journal Carrefour Renens Info comme passerelle pour la prévention au sens large, y compris l'alcool, le tabac, les autres drogues, les risques

d'internet et des téléphones portables, la violence, mais aussi les vols et cambriolages et la sécurité routière.

Réponse de la Municipalité: *La Municipalité a pris note de cette observation.*

Position de la Commission de gestion: La Commission de gestion refuse cette réponse de la Municipalité et attend que celle-ci utilise régulièrement et systématiquement le journal Carrefour Renens Info comme moyen d'information pour la prévention. Ceci d'autant plus que c'est un canal d'information qui existe déjà et qui est alors facilement utilisable à des fins de prévention.

Le Président ouvre la discussion sur cette observation. Elle n'est pas utilisée.

A vote, le Conseil se prononce pour le maintien de cette observation.

Observation 5: La Commission de gestion regrette que l'AVIVO ne soit pas mentionnée et reconnue par la Municipalité dans son rapport de gestion en tant qu'institution sociale de Renens. Nous invitons la Municipalité à rajouter un chapitre sur l'AVIVO au prochain rapport.

Réponse de la Municipalité: *La Municipalité prend acte de l'observation de la Commission de gestion.*

Position de la Commission: La Commission de gestion maintient son observation jusqu'à ce que l'AVIVO et d'autres institutions sociales à Renens soient intégrées dans le rapport de gestion de la Municipalité.

Le Président ouvre la discussion sur cette observation.

M. Olivier Barraud (PSR) pense qu'il n'y a pas de raison que certaines institutions et associations soient dans le rapport, d'autres pas. Mais il est difficile d'être exhaustif et de mettre un petit chapitre sur chaque association. Il propose que la Municipalité joigne au rapport de gestion une liste de l'ensemble des associations qui sont actives sur Renens, dans tous les domaines.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Au vote, le Conseil se prononce pour le maintien de cette observation.

Rapport de gestion de la commission: discussion ouverte.

M. Jean-Marc Dupuis (RCDR) revient sur les réserves émises dans le préambule. "Cette année, on avait fixé un thème majeur, on voulait voir ce qui se passait dans les dicastères, comment ils remplissaient leurs missions, travaillaient ensemble et comment le personnel qui avait été engagé s'était intégré. Ce point a été "zappé", ce qui a engendré des frustrations dans la commission. J'aurais tendance à m'abstenir, parce qu'on n'a pas pu traiter vraiment le sujet qui nous intéressait. Deuxième point, on a appris que la Municipalité travaillait de façon transversale avec des groupes de travail, ce qui est probablement une très bonne chose. On a voulu en savoir un peu plus là-dessus, mais là aussi, on n'a pas eu beaucoup de réponses, et c'est aussi décevant. Enfin, il y a beaucoup de réponses qui sont vagues. Je m'abstiendrai un peu là-dessus. Mais l'année prochaine, la commission sera un peu pointue. Cela explique qu'il y ait eu une deuxième mouture du rapport."

M. Olivier Barraud (PSR) intervient sous le point 8, "Sécurité publique" du rapport. "Le groupe RCDR nous a remis une pétition en début de ce Conseil, dans l'apocalypse de la gare de Renens et de la sécurité à Renens. On aura tout loisir d'en débattre. Je veux juste

souligner le "Champagnac" du rapport de gestion, avec une question on ne peut plus pertinente: *Est-ce que tout va bien à Renens?* Olivier Golaz, Municipal RCDR (le parti qui a déposé la pétition) répond: *dans l'ensemble ça va pas mal. On est content de le savoir...* "

Mme Nicole Haas Torriani (Fourmi rouge) est allée visiter les locaux de Lausanne-région avec d'autres conseillers. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu plus de membres de la commission de gestion qui aient pu se libérer pour le faire. Ils auraient eu des réponses concernant la prévention, à la promotion économique. Il a été dit que Renens était assez leader dans ce domaine. Elle suggère que la commission de gestion, l'année prochaine, aille faire cette visite. Elle désire faire une autre remarque: ce rapport fait plus d'observations sur l'avenir que sur ce qui a été fait l'année précédente. C'est une projection, pas une critique de l'année passée. De ces interrogations, il pourrait en sortir des postulats, des propositions concrètes. Elle rappelle qu'il y a quelques années quand M. Jean-Pierre Leyvraz intervenait sur les vélos, il semblait venir de la planète Mars; aujourd'hui, beaucoup de gens désirent aller en vélo et c'est bien. Tout en approuvant le travail de la Commission de gestion, elle trouve que la commission pourrait faire des propositions concrètes.

M. Olivier Barraud (PSR) manifeste son désaccord: certes, la commission de gestion a pour mission d'analyser les éléments qui ont eu lieu l'année précédente, mais après la Municipalité répond et dit ce qu'elle fera à l'avenir en répondant aux souhaits de la Commission de gestion. Il est normal que la commission de gestion s'exprime sur l'avenir de la remarque ou de l'observation. Oui, les faits qu'on analyse se réfèrent à l'année précédente, mais il ne faut pas être trop limitatif. Il pense que dans ce sens, la commission a fait du bon travail.

Mme Nathalie Kocher (Les Verts) intervient suite à la remarque de Mme Haas Torriani. Les remarques de la commission de gestion doivent être prises autant au sérieux qu'un postulat.

M. Nicolas Freymond (Fourmi rouge) partage la remarque de Mme Haas Torriani. Elle ne visait pas à ce que la commission ne s'occupe que du passé; en général les observations, surtout quand on décide de toutes les maintenir, comme c'est le cas ce soir, servent à procéder à des ajustements ne nécessitant pas de prendre des mesures nouvelles. Or, l'observation n°3 demande des mesures concrètes au niveau des pistes cyclables. Le meilleur moyen d'agir serait de déposer une motion de commission, plutôt qu'un postulat. Cela obligera la Municipalité à agir. Toutes les commissions de gestion (p.ex. au Grand conseil vaudois, au Conseil national) déposent des initiatives parlementaires, des motions, pour contraindre, quand elles constatent des manquements, l'exécutif à agir. Une observation a moins d'impact. Maintenant qu'on va devoir réaménager toutes les voies de communication dans la ville, avec l'arrivée du tram, le PALM, on veut que la Municipalité travaille sur ce sujet.

M. Michele Scala (PSR) trouve que la commission de gestion doit faire l'un et l'autre. En tant que membre de la commission de gestion, il a déposé deux postulats et une motion, suite aux travaux de la commission de gestion. Sa motion du congé paternel qui a abouti vient d'une discussion dans le cadre de la commission de gestion. Le postulat sur les grafs également, ainsi que celle sur les achats équitables.

M. Thierry Oppikofer prend note des différentes propositions qui ont été faites, notamment la visite de Lausanne Région. Concernant le fait de se projeter dans le futur, le rôle de la commission de gestion était d'analyser le passé (2008), d'avoir constaté que la Municipalité a fait ou pas fait certaines choses et logiquement si on demande une amélioration, on se projette dans le futur. On ne dit pas comment la Municipalité doit le faire, c'est pourquoi les observations sont restées plus vagues qu'un postulat ou une motion. On pourrait effectivement se poser la question si la commission doit se contenter des outils qu'elle a (l'observation est un outil contraignant) ou déposer des postulats de la commission de gestion. C'est une discussion à faire soit entre présidents de groupes avec le Bureau, soit à l'intérieur de la Commission de gestion.

La parole n'est plus demandée sur le rapport de la commission.

Rapport de gestion de la Municipalité. La discussion n'est pas utilisée.

Discussion générale : pas utilisée.

M. Thierry Oppikofer lit les conclusions.

Le Conseil communal de Renens

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2008

et en donne décharge aux organes responsables.

Au vote, ces conclusions sont acceptées à une large majorité.

Mme Marianne Huguenin, Syndique, au nom de la Municipalité, remercie la Commission de gestion pour son travail. "En vous écoutant, je me disais, bon, dans l'ensemble, ça va pas mal, la Municipalité bosse un peu du mieux possible, la droite s'abstient un petit peu..." Elle assure que la Municipalité prend au sérieux les observations, les remarques, les propositions, qui sont discutées et appliquées, peut-être pas à la vitesse désirée, mais cela se fait. En particulier pour les pistes cyclables, tout un travail de fond a été fait et sera réalisé. La Municipalité et les chefs de service ont du plaisir à collaborer avec la Commission de gestion et la remercient, ainsi que le Conseil.

14. Préavis No 73-2009 – Rapport de la Municipalité sur l'état des interpellations, postulats et motions en suspens ou en cours d'étude au 30 juin 2009.

Dépôt du préavis. Le président ouvre la discussion préalable.

M. Olivier Barraud (PSR) : La forme de ce préavis est un peu une première pour la "solderie" des interpellations, motions, postulats et autres, déposés par les Conseillers

communaux. Il a bien compris qu'il n'y a pas l'ensemble des motions et postulats, mais seulement ceux dont les délais sont dépassés. Il serait utile que la Municipalité fasse aussi une liste des éléments qui sont en suspens et qui respectent les délais. Par rapport au préavis, qui entraîne une décision du Conseil, il se pose la question de la pertinence qu'il y ait des résolutions et des interpellations, qui n'entraînent pas de décision du Conseil, mais bien des informations du Conseil par la Municipalité. Il demande que la Municipalité tienne compte de cette remarque pour la prochaine fois qu'on traite ce type de préavis, qui viendra peut-être régulièrement (une fois par année?) devant le Conseil. La commission qui traitera ce préavis (probablement la Commission de gestion) devrait consulter chaque conseiller qui a fait valoir son droit d'initiative, donc qui figure dans ce préavis. Par respect pour leur travail, il faudrait qu'ils puissent donner leur opinion sur le sens que doit prendre leur interpellation, motion ou postulat.

Mme Marianne Huguenin, Syndique, relève que c'est une procédure nouvelle qui donne plus de droits et de pouvoirs au Conseil que la simple liste. Elle a été reprise de certaines grandes communes, en particulier Lausanne. Il a été convenu de saisir la commission de gestion de l'ensemble de ces postulats et motions, d'en discuter avec une série de propositions – et il est effectivement judicieux de demander aux postulants s'ils sont d'accord avec cette manière de faire. Il s'agit de liquider des vieilles propositions pour aller de l'avant, quitte à les refaire si cela n'a pas assez avancé.

M. Ali Hemma Devries (Fourmi rouge) s'aperçoit que le postulat qui a été déposé il y a trois ans et demi concernant les jardins Sous-Biondes, demandant que cette parcelle devienne une zone verte inconstructible n'y figure pas. Une première réponse avait été donnée en marge du Préavis 70 sur la création de jardins familiaux au Sud des voies CFF, mais il reste surpris qu'on ne mentionne pas que cette motion n'est pas encore tout à fait traitée.

Mme Tinetta Maystre, Municipale répète qu'il avait été répondu à cette motion dans le Préavis 70, dont les conclusions ont été amendées dans le sens de la motion, où le Conseil communal prenait acte que la Municipalité s'engageait à *"inscrire la parcelle n°354 inconstructible et à lui maintenir sa vocation de jardins familiaux. Cette décision sera effective lors de l'approbation du PGA"* Comme le PGA ne va pas être révisé pour l'instant, ce n'est pas dans les priorités vu les évolutions du SDOL, la Municipalité s'est officiellement engagée, et le Conseil communal l'a voté. C'est pourquoi la Municipalité estime avoir répondu à cette motion.

M. Michele Scala (PSR) en tant que futur président de la commission de gestion, se réjouit de cette nouvelle tâche. Il se pose des questions sur la procédure.

Mme Marianne Huguenin, Syndique: On verra ensemble comment faire avec cette procédure nouvelle.

La parole n'est plus demandée, on passe à la nomination de la commission: C'est la commission de gestion qui est chargée de ce préavis

15. **Préavis No 74-2009** – Réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes. Dépôt du préavis.

Le Président ouvre la discussion préalable, qui n'est pas utilisée.

Nomination de la commission:

PSR	MM. Robert Mulopo (Président), Gian Luca Ferrini
RCDR	MM. Jean-Daniel Roulier, Pascal Golay
Fourmi rouge	MM. Rémy Petitpierre et Reza Safai
Les Verts	Mme Irène Frei
Arc en ciel	M. Bastien Reymond

16. Préavis No 75-2009 – Subventionnement communal des immeubles du chemin des Corbettes 1 et 3, propriété de la Société Coopérative d'Habitations de Renens (SCHR).

Dépôt du préavis.

Le président ouvre la discussion préalable, qui n'est pas utilisée.

Nomination de la commission et date prévue: 8 juillet

Fourmi rouge	M. Jean-Pierre Leyvraz, président et Mme Danielle Ayer
RCDR	Mmes Sylvia Mermoud et Gisèle Martin
PSR	M. Jacques Studer et Mme Victoria Ravaoli
Les Verts	Mme Barbara Baumann
Arc en ciel	M. Antoine Philippe

17. Préavis No 76-2009 – Arrêté d'imposition 2010-2011.

Dépôt du préavis.

Le président ouvre la discussion préalable, qui n'est pas utilisée.

Ce préavis sera traité par la Commission des finances.

18. Motions, postulats, interpellations.

Laurent Desarzens (Les Verts) avait annoncé lors de la dernière séance une intervention sur le mouvement junior au Hockey. C'est une interpellation, intitulée **CIGM-Malley et Mouvement junior**.

Beaucoup de bonnes choses se déroulent à Malley et des activités intéressantes, dans ce lieu voué aux loisirs. Mais le hockey sur glace est-il un sport pour tous? Comme promis, il est question de parler ici des enfants et notamment des filles qui ne sont pas les bienvenues lors des "*journées d'initiation au hockey, pour les petits*" et à "*l'école de hockey*". On décourage même les audacieux parents qui oseraient se présenter aux inscriptions en compagnie d'une fille.

Visiblement, rien n'est fait pour mettre à l'aise. C'est probablement une question d'attitude: de non-dits en refus de s'engager, on arrive à faire que les filles ne se présentent pas au portillon. La preuve: sur les effectifs du Mouvement Junior, sur environ 400 noms d'enfants, un seul nom de fille. Pourtant, sport national en Suisse, le hockey sur glace est depuis longtemps aussi un sport de filles. Des Etats-Unis à la Russie en passant par le Kazakhstan, l'Italie ou le Danemark, les filles jouent au hockey, reconnu comme sport olympique depuis de nombreuses années. La Suisse, équipe féminine (il faudrait presque dire : la Suisse alémanique) participera d'ailleurs aux prochains J.O.de Vancouver, suite à

une très bonne campagne de qualifications. On peut donc souhaiter qu'à Malley l'on fasse preuve d'une réelle volonté de s'investir. De mettre à l'aise et d'intégrer. Il y a maintenant 20 années de formation de perdues à rattraper. La saison reprend en septembre. Le temps de s'organiser. De faire de la promotion. De mentionner "garçons et filles" sur les affiches du Mouvement Junior et sur le site Internet. De dire réellement que les filles sont les bienvenues. Le temps aussi d'engager des monitrices, question que la filière puisse se mettre, une fois pour toutes, en route...

Ainsi donc, au nom de l'égalité des chances, et au nom des subsides publics, l'interpellation en question demande à ce que la commune, par son service des sports et en faisant référence à notre Assemblée, étudie la possibilité d'écrire au plus vite au CIGM et au Mouvement Juniors afin que l'on s'engage et s'organise sincèrement en faveur du hockey féminin, en commençant par l'accueil des plus petits."

Mme Myriam Romano, Municipale va s'enquérir auprès du MOJU qui est subventionné chaque année à hauteur de fr. 10'000.-, de la place qui est donnée aux filles et tiendra évidemment le Conseil et l'interpellateur au courant

19. Propositions individuelles et divers.

Mme Myriam Romano, Municipale, donne quelques informations sur les animations qu'organise la Ville ou en partenariat: La Piazzetta, cinéma en plein-air (Max & Co et Home); les concerts d'été à la rue Neuve les 10 juillet, 7 et 28 août; Transit, l'art contemporain au centre de la ville (prochaine intervention: Mme Young Soon Cho Jaquet, performeuse, danseuse et chorégraphe 4 juillet 11 heures à la Rue Neuve); au CIGM: championnat d'Europe de SUMO, organisé avec la ville et le club de SUMO de Renens, les 21, 22 et 23 août (avec aussi des jeunes filles).

M. Walter Siegrist (RCDR) rappelle le 1^{er} août au Censuy.

Mme Myriam Romano, Municipale, avait effectivement oublié le 1^{er} août, et un autre événement, le 1^{er} juillet à 21 h 45 projections de courts-métrages de diplômés et de masters de l'ECAL.

20. Allocutions.

Mesdames, Messieurs,

Je termine maintenant mon année de présidence très content de l'expérience. Ça a été une année extrêmement enrichissante par les contacts que j'ai eus. Je parlerais d'abord des invitations que j'ai eu l'honneur de recevoir de la part de diverses sociétés à but culturel, social, sportif. Ça m'a permis de découvrir des gens qui s'engageaient avec passion dans une activité et ça m'a fait saisir toute la variété qu'il peut y avoir dans une ville comme la nôtre et qui la rend si vivante. J'ai aussi, dans le cadre d'autres visites, découvert toutes les qualités que requièrent certaines professions. J'ai ainsi découvert des policiers, qui après une journée de travail que j'imagine astreignante, entraînaient encore leurs chiens pour en faire un précieux collaborateur, des pompiers devant travailler dans des circonstances très particulières, par exemple éteindre des feus sous des lignes électriques, ou encore des bûcherons dont le savoir faire permettait de repérer immédiatement à quel endroit le tronc allait tomber alors que celui-ci avait à peine commencé à frémir. C'est une expérience que

fera aussi madame Joliat dans six mois, quand elle coupera le gigantesque arbre de Noël pour décorer notre salle.

Bon, ce n'est pas tout de se faire inviter, un président doit aussi travailler de temps à autre. Par exemple il doit organiser le dépouillement des scrutins. A ce propos, un grand merci à tous ceux qui, bénévoles ou membres du personnel communal ont consacré des dimanches à cette tâche.

Revenons maintenant à l'activité la plus classique du président, celle de présider le conseil. C'est passionnant d'essayer de permettre à chacun de s'exprimer dans les meilleures conditions, même si on ne réussit pas forcément à tous les coups. A ce sujet, merci à tous les membres du conseil qui m'ont aidé sur le moment, parfois lors ce que je m'égarais.

Je suis content que ce travail dans le conseil se soit déroulé dans une bonne ambiance où chacun, malgré les avis divergents, respecte les autres. Tous les conseils du monde ne sont pas forcément comme ça. Sachons apprécier et conserver ce climat favorable.

Je remercie encore mes collègues de bureau qui m'ont épaulé de manière compétente et sympathique, la municipalité et l'administration avec laquelle la collaboration a toujours été excellente, la télévision, qui permet aux Renanais d'être informés, c'est fou le nombre qui nous suivent, et enfin l'huissier sans les réglages sonores duquel je serais à moitié muet. Et pour terminer, je suis content de penser que madame Joliat, quand elle me succédera, pourra aussi bénéficier des ces conditions favorables et je lui fais mes meilleurs vœux.

Mme Marianne Huguenin, Syndique

L'été n'est peut être pas une saison propice aux mots officiels, avec l'envie de sortir sur l'esplanade... Avant, c'était en décembre, mais il se trouve que l'officialité veut que c'est maintenant qu'on fasse cette petite partie officielle, ce petit retour sur l'année écoulée et sur les années à venir, surtout dans cette mi-législature déjà dépassée.

Monsieur le Président, ou futur ex-président, Madame la future présidente, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux, cher public aussi, le public qui nous suit à la télévision comme celui qui est fidèlement sur la galerie.

Effectivement, c'est l'occasion de faire un petit arrêt sur image, une petite pause pour souffler, au fond pour lever le nez du guidon (ou du tram, ou du bateau, ou du vélo, enfin de tous ces éléments de mobilité qui nous font avancer).

En se retournant sur l'année en cours, très rapidement et en oubliant des choses, on se dit que finalement c'est fou que le chantier de la Place du Marché, non seulement ait démarré, mais qu'il soit déjà bien avancé, puisqu'on voit quasiment déjà la future place. Le Marché à la rue du Midi nous semble déjà une vieille habitude. Le collège de Florissant a été rénové, inauguré. Le collège du Léman est debout, presque déjà en fonction, et on engage du personnel pour tenir l'APEMS. Le parc de la Gare est fait. Il y a des déchetteries de quartier. Orange est arrivé, il nous semble aussi qu'ils sont là depuis longtemps. Le chantier de Bellevue avance également. FestiMiXX, la quatrième fête interculturelle est derrière nous. On a acheté la ferme du Tilleul avec un projet ambitieux. Au niveau des transports publics vous avez pu voir aujourd'hui dans 24 Heuresce que, je vais peser mes mots, ce qu'on peut appeler une petite révolution culturelle dans l'Ouest lausannois : un projet qui vise à l'horizon 2014 à doubler l'offre des TL dans l'Ouest lausannois, qui nous

mettra simplement au niveau de l'agglomération et de Lausanne. Il faut le dire, ce projet a pu avancer grâce au SDOL et avec l'ensemble des communes de l'Ouest qui se sont mises toutes ensemble, et c'est vraiment un des grands projets concrets qu'on voit ainsi se concrétiser dans le cadre du SDOL (Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois), qui nous aide également à faire évoluer deux chantiers qui avancent aussi à grands pas, soit le projet de tram et celui de la rénovation de la Gare de Renens. Je dirais même qu'ils avancent à pas de géant.... Dans le cadre du tram, nous avons un Comité de projet sur l'Ouest lausannois avec Mme Maystre, des collaborateurs de l'administration, les communes de Crissier et Prilly, des collaborateurs du TL et du canton. Il y a déjà également deux réunions du Groupe de concertation dans lequel vos partis ont des délégués, et il y en aura une troisième avant l'été. Des études de faisabilité sont en cours sur la variante retenue, qui est celle de la rue de Lausanne et de la rue du Terminus. Il y a encore d'autres variantes en discussion et ce projet va avancer très vite, avec des décisions pour cet automne, puisque nous sommes tenus par les délais de la Confédération qui désire un avant-projet avant la fin de l'année dans le cadre de son financement de 40% du projet. C'est la même chose pour la Gare. Ces deux projets vont nous transformer la ville de façon très rapide, beaucoup plus vite qu'on ne le pensait il y a quelques années, même si des projets comme le double sens sur le 14 Avril sont dans notre Plan directeur depuis plus de 10 ans.

Je peux déjà vous annoncer qu'il y aura en septembre une semaine de la mobilité, gérée par le CTC et la Municipalité, avec le 22 septembre une séance d'information publique sur l'ensemble de ces projets. Je dois dire que des projets comme le tram, comme la gare, nous font travailler de façon très concrète dans la région. La région, ce n'est pas seulement une volonté théorique, ou un principe, c'est aussi un travail très concret avec des élus, avec des techniciens des autres communes, avec des fois les rugosités de cette collaboration car ce n'est pas toujours tout simple, mais avec également l'enrichissement mutuel, par le débat, les connaissances réciproques sur ces projets que l'on va devoir mener ensemble.

Les enjeux seront bien sûr aussi des enjeux politiques et pas seulement techniques. Avec ces projets de tram, de rénovation de notre Gare, nous sommes en train de nous préparer des plans d'investissement ambitieux. L'enjeu politique, essentiel, sera de maintenir les investissements, de faire avancer ces projets, de tenir le rythme. On a effectivement des montants d'investissement qui sont quasiment plus importants en une année que dans les sept, huit années précédentes, et il faudra pouvoir assurer ces projets.

Il faudra donc que Renens se batte aussi pour maintenir la péréquation intercommunale et la péréquation cantonale. Vous avez vu dans la presse en particulier, par exemple à l'occasion des résultats des comptes, qu'on a parfois l'impression que Renens, les communes pauvres, nous n'avons juste pas le droit d'avoir une situation financière simplement normale... Dès que les comptes vont mieux, c'est comme si nous étions trop riches, que cette péréquation serait trop généreuse, ceci alors que notre situation comptable de 2008 est juste normale.

Un numéro très intéressant du *NUMERUS*, publication du SCRIS que je vous invite à consulter, montre que la péréquation a rempli son rôle, en faisant resserrer les écarts fiscaux entre les communes. Mais elle montre par ailleurs que les écarts de richesse entre les communes s'accroissent. Le point d'impôt par habitant monte plus vite chez les communes riches que chez les communes pauvres. On se réjouit que la valeur de notre point augmente, mais dans des communes plus riches elle augmente plus encore. Ceci

simplement pour dire que nous devons nous battre, et que nous le faisons déjà aussi avec le municipal des finances dans les groupes de travail au niveau cantonal, pour maintenir, simplement maintenir, cette péréquation.

Ceci d'autant plus que l'un des enjeux importants que nous aurons à gérer, c'est l'irruption de la crise économique dont les effets se font déjà sentir. On voit malheureusement remonter notre taux de chômage qui avait baissé ces dernières années, et on le voit remonter assez rapidement. C'est une des raisons majeures aussi pour continuer d'investir. Dans ces grands changements, il faut aussi que nous, habitants et autorités, arrivions à tenir les deux fils, le fil de nos racines et le fil du changement. Quand on change vite, il faut, peut-être là surtout, mettre ses racines très profondément, dans ce qu'est Renens, dans son identité de ville, de ville ouvrière, de ville multiculturelle, diverse. Et il faut tenir en même temps le fil du changement, parce que *« la vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »*.

Actuellement, le visage de Renens se modifie, rapidement. Dans ce pari, tenu, de tenir à la fois le fil des racines et le fil du changement, de l'ouverture, je voudrais dire deux mots sur FestiMiXX. Je crois que ça a été une réussite totale et nombreux sont celles et ceux qui nous le disent encore. Une réussite, à la fois dans l'ambition culturelle du programme et des créations et une réussite dans la volonté de garder les racines de nos fêtes interculturelles, populaires, où l'on rencontre des gens très divers, des personnes âgées, des jeunes, des enfants, avec le plaisir du mélange, de la diversité, de la mixité. Je voudrais ici remercier tous les participants, les différents services de la commune (en particulier CJS et le CTC), mais aussi les sociétés locales et les bénévoles.

J'ai eu l'occasion lors de la fête du personnel qui s'est tenue ici il y a une semaine, de remercier aussi les services dits transversaux. Il y a des services que l'on voit moins sur le devant de la scène, comme les finances, l'informatique, le service du personnel, l'administration générale, services qui font « marcher la machine », sans être au premier plan, mais qui permettent simplement que tout fonctionne.

J'aimerais vraiment remercier ici tous mes collègues de la Municipalité (que j'ai le plaisir de voir à nouveau au complet), les collaborateurs de l'administration, remercier la présidence du conseil communal, et vous-mêmes, conseillers communaux. Nous travaillons dans une ambiance agréable, avec parfois des « pics » qui font partie de la vie d'un Conseil communal et sans lesquels il serait ennuyeux, mais nous travaillons tous ensemble en s'engageant pour le bien de notre ville.

J'aurai plaisir à voir à nouveau au perchoir une présidente pour l'année prochaine, après plus d'une dizaine d'années au masculin !

Je peux maintenant au nom de la Municipalité vous inviter toutes et tous à partager un repas et un verre sur l'esplanade, inviter aussi le public fidèle qui nous suit très régulièrement à venir partager ce verre avec nous, et je vous souhaite un bon été et des vacances reposantes !

Le Président clôt la partie laborieuse du conseil à 21 h 15, vive la partie festive!

Il donne rendez-vous au **jeudi 3 septembre 2009 à 20 h. 15.**

Le Président:

La Secrétaire:

Jean-Pierre Leyvraz

Suzanne Sisto-Zoller

Changements dans la liste des conseillers communaux:

Enlever M. Jean-Pierre Rouyet et le remplacer par:

Mme Maria Tchalakian, rue de l'Avenir 7, 1020 Renens

Nouvelle adresse:

M. André Von Gunten, Ch. du Levant 2, 1020 Renens.